

ARRETE n° 2016-OSMS-PH-0168

Fixant la programmation prévisionnelle de signature des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens REGIONAUX des établissements et services médico-sociaux pour personnes en situation de handicap pour la période 2016-2021

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE,

Vu le Code de justice administrative et notamment l'article R. 312-1 ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu la loi n°2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016 et notamment son article 75 ;

Vu le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé (ARS) ;

Vu le décret du 17 mars 2016 portant nomination de Madame Anne BOUYGARD en qualité de Directrice Générale de l'ARS Centre-Val de Loire ;

A R R E T E

Article 1^{er} : Le programme de signature des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens pour les établissements et services médico-sociaux pour les personnes en situation de handicap du département au niveau régional est fixé conformément à l'annexe au présent arrêté, pour la période de 2016 à 2021.

Article 2 : Ce programme pourra être révisé chaque année.

Article 3 : Dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet soit d'un recours gracieux de Madame la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, soit d'un recours contentieux devant le qui Tribunal Administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, 45000 ORLEANS.

Article 4 : Le Directeur Général Adjoint de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Région.

Fait à Orléans, le 23 DEC. 2016

La Directrice Générale
de l'Agence Régionale de Santé
du Centre-Val de Loire,

 Anne BOUYGARD

PROGRAMMATION CPOM 2016 -2021 secteur Handicap											
SIEGE (CPOM REGIONAL)											
Association gestionnaire	ESMS raison sociale	Commune établissement	Catégorie établissement	Conseil Départemental associé à la négociation (*)	CPOM 2016	CPOM 2017	CPOM 2018	CPOM 2019	CPOM 2020	CPOM 2021	
	ESAT Le Clair Logis (APIRJSO)	OUCQUES	ESAT	NON							
	FAM LE CLAIR LOGIS	OUCQUES	FAM								
	CAIS	BLOIS	EEAH								
	IRESDA	SAINTE-JEAN-DE-LA-RUELLE	IDA								
	SAFEP - SSEFIS	SAINTE-JEAN-DE-LA-RUELLE	SESSAD								
APIRJSO											
	CMPP DE BOURGES	BOURGES	CMPP	NON							
	CAMSP	BOURGES	CAMSP								
	SAFEP - SSEFIS	BOURGES	SESSAD								
	MAS LES COURTILLETS	ARDENTES	MAS								
	CMPP	CHATEAUROUX	CMPP								
	CAMSP	CHATEAUROUX	CAMSP								
	SAFEP - SSEFIS ARC EN CIEL	CHATEAUROUX	SESSAD								
	CALME	ARDENTES	EEEH								
	ESAT (AIDAPHI)	CHATEAUROUX	ESAT								
	CMPP-AIDAPHI-BLOIS	BLOIS	CMPP								
	ITEP "LE LOGIS"	SAINTE-BOHAIRE	ITEP								
	SAFEP - SSEFIS	BLOIS	SESSAD								
	SESSAD "LE LOGIS"	BLOIS	SESSAD								
	ITEP "FERNAND OURY"	SAINTE-JEAN-DE-BRAYE	ITEP								
	CMPP DE SAINT JEAN DE BRAYE	SAINTE-JEAN-DE-BRAYE	CMPP								
	ITEP DE PITHIVIERS	PITHIVIERS	ITEP								
	CMPP DE PITHIVIERS	PITHIVIERS	CMPP								
	SESSAD PITHIVIERS	PITHIVIERS	SESSAD								
	SESSAD FERNAND OURY	SAINTE-JEAN-DE-BRAYE	SESSAD								
	ITEP DE CHALETTE	CHALETTE-SUR-LOING	ITEP								
AIDAPHI											
	SESSAD départemental UGECAM	BOURGES	SESSAD	NON							
	ITEP DU CHER	SAINTE-FLORENT-SUR-CHER	ITEP								
	IME LE CHATELIER	SAINTE-FLORENT-SUR-CHER	IME								
	MAS DE SAINT MAUR	SAINTE-MAUR	MAS								
	SAMSAH UGECAM CHATEAUROUX	CHATEAUROUX	SAMSAH								
UGECAM CENTRE											
	FAM D'AUBIGNY SUR NERE	AUBIGNY-SUR-NERE	FAM	NON							
	ESAT (ANAIS)	AUBIGNY SUR NERE	ESAT								
	MAS DE GASVILLE OISEME	GASVILLE-OISEME	MAS								
	ESAT (ANAIS)	VERNOUILLET	ESAT								
	ESAT (ANAIS)	NOGENT LE ROTROU	ESAT								
	ESAT (ANAIS)	CHARTRES	ESAT								
	ESAT (ANAIS)	METTRAY	ESAT								
	FAM ANAIS	FLEURY-LES-AUBRAIS	FAM								
ANAIS											
	36 ESAT (APAJH)	ARGY	ESAT	NON			Contrat initial				
	37 ESAT Les Grandes Reuilles (APAJH)	BRIDORE	ESAT	NON							
FEDERATION APAJH											
	FAM CLAUDE BOZONNET	CHATEAUNEUF-SUR-CHER	FAM	OUI							
	SAMSAH APF BOURGES	BOURGES	SAMSAH								
	FAM JACQUES BOURGAREL	CHARTRES	FAM								
	SESSAD APF DE CHARTRES	CHARTRES	SESSAD								
	SAMSAH APF CHARTRES	CHARTRES	SAMSAH								
	FAM LE HAUT DE LA VALLEE	VERNOUILLET	FAM								
	SAMSAH APF TOURS	TOURS	SAMSAH								
	ESAT INDUSTRIE (APF)	NOTRE DAME D'OE	ESAT	OUI							
	SAMSAH APF BLOIS	BLOIS	SAMSAH	OUI							

ESAT Jean Muriel (APF)	LUNAY									ESAT
SESSAD APF	BLOIS									SESSAD
SSIAD ASSDPA CHATILLON-COLIGNY	CHATILLON-COLIGNY									SSIAD PH
SSIAD ASSDPA CHATILLON COLIGNY +	CHATILLON COLIGNY									SSIAD PA
SAMSAH APF ORLEANS	SAINT-JEAN-DE-BRAYE									SAMSAH
MAS LES DENTELLES	LORRIS									MAS
EQUIPE RELAIS HANDICAPS RARES	SAINT-JEAN-DE-BRAYE									MAS
APF										Contrat initial
IME LEOPOLD BELLAN	CHATEAUDUN									
JES "LEOPOLD BELLAN"	CHATEAUDUN									
ESAT Leopold Bellan	CHINON									
FONDATION LEOPOLD BELLAN										Renouvellement
SESSAD	BLOIS									
UNITE D'ENSEIGNEMENT AUTISME 41	BLOIS								OUI	
FAM DIALOGUE AUTISME DE SARAN	SARAN								OUI	
GCSMS AUTISME France										Contrat initial
ITEM (INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX)	TROUY									
SESSAD	BOURGES									
ESAT (ADAPT)	BOURGES									
FAM INSTITUT DU MAI	CHINON									
LIGUE ADAPT DIMINUE PHYSIQUE TRAVAIL										Renouvellement
									En attente	